

5° *Aux familles* : en mettant sous leurs yeux, dans un tableau clair et précis, les membres divers qui en font partie.

Le *Dictionnaire généalogique* n'est pas, d'ailleurs, une œuvre d'un intérêt purement local.

Au Canada, la province de Québec ne sera pas la seule à profiter de cet ouvrage. Toutes les provinces de la Confédération ont été françaises à l'origine et renferment une partie des descendants des premiers occupants du sol.

Les territoires de l'ouest ont été parcourus en tous sens par des Canadiens-français, pionniers infatigables, qui partout ont laissé des traces de leur passage et souvent des établissements florissants.

La province d'Ontario est dans le même cas et renferme en outre plusieurs noyaux importants de Canadiens-français.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard ont été colonisés par cette race énergique et vivace des Acadiens qui a survécu aux secousses les plus terribles que puisse éprouver une nation. L'histoire de ces provinces ne peut être bien comprise sans que l'on donne une part convenable aux premiers habitants du sol.

L'auteur a compulsé tous les registres des anciens missionnaires de ces diverses contrées et inséré dans son ouvrage tous les renseignements qu'ils ont pu lui donner.

Les Etats-Unis eux-mêmes sont grandement intéressés dans cette histoire généalogique des familles canadiennes. Notons d'abord que le pays appelé Nouvelle-France comprenait, outre le Canada actuel, tous les pays qui avoisinent les grands lacs, toutes les vallées arrosées par le Mississipi, le Missouri et leurs affluents, et que la Louisiane était une province toute française. Or, les noms des premiers habitants français de ces vastes territoires se trouvent dans le *Dictionnaire généalogique*. Les documents consultés à ce sujet sont surtout *deux recensements inédits de la Louisiane faits en 1706 et 1724*, puis les registres tenus par les anciens missionnaires envoyés par l'évêque de Québec, lesquels remontent jusqu'à 1695.

Les descendants de ces premiers colons aimeront sans doute à connaître leurs ancêtres ; les enfants des Acadiens dispersés aux Etats-Unis et surtout dans la Nouvelle-Angleterre, en 1754, pourront refaire la touchante histoire de leurs ancêtres ; et les Canadiens domiciliés dans la grande République, au nombre de plus de 500,000, n'oublieront pas que dans le *Dictionnaire généalogique*, se trouvent leur origine et le berceau de leur famille, au Canada.

Au point de vue historique, l'ouvrage qui nous occupe aura donc une grande valeur même pour les Etats-Unis. Les deux races, française et